

Histoire internationale de l'Europe et du monde

Séminaire
de recherche
2018

17
mars

7
avril

5
mai

En Sorbonne
Esc. G, 1^{er} étage 1/2
Salle G 647

Diplomatie
&
Paix

LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

UMR 8596
CENTRE ÉCOLE NORMALE
CRM





PRO
GRA
MME

Histoire internationale de l'Europe et du monde

14h30

Céline Méliçon (Université de La Rochelle)

Les officiers de plume d'Amérique et l'administration du premier empire colonial français (XVII^e-XVIII^e siècles)

15h15 Questions et échanges

15h30

Marie Ménard-Jacob (Laboratoire TEMOS, GIS d'Histoire Maritime)

Les figures de « l'Autre » dans le dialogue franco-asiatique dans le second XVII^e siècle

16h15 Questions et échanges

16h30 Pause

17h00

François Ternat (Université de Rouen, GRHis)

La Lettre d'Or du roi Alaungppaya. À la périphérie de la périphérie : la rivalité des Compagnies des Indes française et britannique à la cour birmane au temps de la guerre de Sept Ans

17h45 Questions et échanges

Les officiers de plume d'Amérique et l'administration du premier empire colonial français (xvii^e-xviii^e siècles)

Céline Méliçon (Université de La Rochelle)

L'Empire français d'Amérique a connu sa plus forte expansion durant le xvii^e-xviii^e siècle, entre la fondation du département de la marine (1669) et la réforme de Choiseul (1765). Ce dernier s'étend des postes du Labrador jusqu'en Guyane et il englobe les îles antillaises ainsi que Saint-Domingue. Ces territoires atlantiques ont vu se développer une administration coloniale, avec un intendant à sa tête et des officiers de plume sous ses ordres, c'est-à-dire des officiers civils. Ces officiers appartiennent tous au bureau de la marine et leurs ordres viennent de la métropole mais leurs fonctions, ainsi que leurs missions diffèrent selon leurs grades ou le territoire concerné.

Plus de 470 officiers de plume ont posé le pied dans ces territoires et ils ont incarné l'État colonial plus d'un siècle. La structure administrative reste hiérarchisée malgré la croissance des intendances et des officiers nommés. Ce sont surtout les officiers subalternes qui connaissent une augmentation et les services se réorganisent en fonction des guerres ou des décès.

Les officiers de plume connaissent une professionnalisation durant cette période. Ce sont en majorité des officiers formés dans des arsenaux et ces bureaucrates acquièrent des compétences en droit ainsi que des connaissances spécifiques au milieu colonial. Pour autant, l'administrateur colonial n'écume pas les colonies et, une fois sa mission finie, il repart généralement en métropole. Cette spécialisation est telle que le département de la marine distingue à la fin de la période les officiers des colonies de ceux des arsenaux.

Ces administrateurs sont généralement des hommes cherchant dans les colonies une ascension sociale, par le service au roi ou par des alliances matrimoniales. Mais derrière cette unité, les milieux sociaux sont tout aussi différents que leurs grades. Cette ouverture sociale diminue cependant et les places aux colonies deviennent de moins en moins accessibles.

Les figures de « l'Autre » dans le dialogue franco-asiatique au xvii^e siècle

Marie Ménard-Jacob (Laboratoire TEMOS, GIS d'Histoire Maritime)

L'ambassade française de 1666 en Orient marque l'acte I du dialogue franco-asiatique au xvii^e siècle. Cette légation née de la création en 1664 de la Compagnie des Indes Orientales, obtient, le 11 août 1666 du grand Moghol Aureng Zeb, le firman qui l'autorise à s'installer et commercer à Surate. Dans un premier temps, les formes du dialogue sont évidemment commerciales, à travers la figure du banian, ce marchand des Indes qui est l'intermédiaire nécessaire aux transactions. Mais la teneur des échanges franco-asiatiques dépasse vite les enjeux commerciaux car la légitimité française à résider dans la péninsule dépend des figures institutionnelles telles que le puissant gouverneur de Surate. Plus généralement, les Français du xvii^e siècle découvrent une conjoncture indienne dans laquelle les états de paix ou de guerre ne sont pas toujours clairement compréhensibles. À l'intérieur des terres, « l'Autre » est le more, l'hindou ou le mahratte, un « Autre » aux multiples visages mal identifié et mal compris. Sur la mer, « l'Autre » est l'Européen, l'ennemi, le concurrent ou le partenaire d'Occident. Là encore de nouveaux types de rapport surgissent et contreviennent parfois aux relations que les nations européennes entretiennent en métropole. Pendant quarante ans (1665-1705), la Compagnie doit faire l'apprentissage de situations triangulaires où la France doit apprendre à manœuvrer entre les ambitions européennes et les conjonctures indiennes. Le fiasco ceylanais de 1672 porte l'empreinte d'une vision biaisée du roi Candy et d'une sous-estimation hollandaise. Le protectorat avorté au Siam de 1688 met en exergue un aveuglement consenti et un dialogue tronqué. Finalement, Pondichéry émerge et se pérennise, après une génération de tâtonnements, de revers et de victoire ; la place apparaît alors comme le résultat d'une communication efficace en Inde et d'une juste appréciation des interlocuteurs locaux et des acteurs européens.

**La Lettre d'Or du roi Alaungpaya.
À la périphérie de la périphérie : la rivalité des Compagnies
des Indes française et britannique à la cour birmane
d'Ava au temps de la guerre de Sept Ans**

François Ternat (Université de Rouen, GRHis)

L'histoire de la Lettre d'Or envoyée par le roi de Birmanie Alaungpaya au roi de Grande-Bretagne George II en 1756 est un bel exemple de « diplomatie des lointains » pratiquée par les Compagnies européennes, la britannique et sa rivale française en l'occurrence, sur fond d'un grand conflit mondial, la guerre de Sept Ans, concomitant avec des guerres locales mettant aux prises des puissants États asiatiques. Un conflit en marge de la guerre franco-britannique donc mais connecté, lié et à la fois séparé, « à la périphérie d'une périphérie », et qui offre de voir le jeu diplomatique à l'échelle du monde que se livraient, jusqu'aux plus lointains confins de l'horizon, la France et l'Angleterre au milieu du XVIII^e siècle. Cette proposition d'alliance d'un « souverain du bout du monde » faite à un monarque européen pour lui demander de l'aide contre ses ennemis môns, eux-mêmes soutenus par les Français, constitue une ouverture diplomatique restée sans suite, tant était profond l'abyme d'incompréhension culturelle qui, à l'époque, aveuglait les dirigeants anglais.

L'Inde offre le spectacle connu et éblouissant de la fastueuse diplomatie déployée par Dupleix auprès des cours indiennes, celle de Dehli comme celles des autres princes régionaux, musulmans ou hindous. Cette « diplomatie du nabab », c'est-à-dire la politique d'ingérence dans les affaires politiques des princes indiens menée par les Compagnies des Indes, a attiré l'attention des historiens et généré de nombreuses études. Mais c'est bien cette capacité de résistance de « potentats locaux » peu considérés depuis les lointaines capitales européennes, qui s'avèrent parfois être de puissants souverains capables de mobiliser d'immenses armées, servis par une diplomatie active jouant de la rivalité franco-anglaise pour mieux échapper à la domination européenne,

qui mérite que l'on s'y penche. Ainsi la diplomatie de chacune des deux puissances continua pendant tout le temps de la guerre de Sept Ans d'être à l'œuvre dans les mondes coloniaux auprès des partenaires autochtones, selon les intérêts bien compris et les buts politiques propres à chaque acteur, afin de resserrer des alliances, d'en conclure de nouvelles ou de saper celles de l'adversaire. L'expérience de la Birmanie, alors divisée entre deux royaumes rivaux, celui de Pegou et celui d'Ava, est particulièrement révélatrice de cette faculté des civilisations éloignées de l'Europe à résister, au moins pour un temps, à l'intrusion de cette dernière, et parfois à préserver leur souveraineté et leur indépendance.

Comme la « diplomatie des présents » avec les Amérindiens, cette diplomatie du nabab sacrifiait aux codes de la culture de cour d'autres mondes et coûtait fort cher, d'où ses nombreux détracteurs au sein de la Compagnie comme de l'État et, en définitive, la disgrâce de Dupleix. Pour autant, après même le virage pris par la politique de la Compagnie suite au renvoi du brillant gouverneur et la signature en 1755 d'un traité entre les deux compagnies, au désavantage des Français qui renonçaient à toutes leurs acquisitions territoriales, ni Godeheu, successeur de Dupleix, ni Rouillé, alors en charge des Affaires étrangères à la veille de la guerre de Sept Ans, ne mirent fin à cette indispensable diplomatie. Après la rupture de l'été 1755, la diplomatie déployée par la Compagnie et encouragée par Rouillé tenta au contraire d'ultimes manœuvres en direction de cours en périphérie de l'Inde afin d'y poursuivre la lutte d'influence contre les rivaux britanniques.

Les entreprises diplomatiques et commerciales menées par Français et Anglais sur la rive opposée du golfe du Bengale, où se trouvaient autant d'escalles potentielles pour assurer la navigation « d'Inde en Inde », élargirent d'autant le champ d'action de la diplomatie européenne. Les agents des deux compagnies rivales y menèrent une lutte d'influence faite d'actions tortueuses et de coups tordus pour finalement y subir déboires et désillusions, car Français autant qu'Anglais finirent par être expulsés de la côte birmane par un pouvoir local certes énergique, celui d'un roi conquérant fondateur du « troisième empire birman », Alaungpaya, mais qui au regard de la géopolitique régionale, à l'ombre de l'Empire du Milieu, n'était qu'une puissance fort modeste.

Ainsi, en marge de la guerre de Sept Ans se déroulaient entre grandes et moyennes puissances de l'Asie des conflits qui mobilisèrent des armées gigantesques

de centaines de milliers d'hommes et produisirent des déprédations non moins considérables. La capitale royale du Siam, Ayutthaya, assiégée deux fois par les Birmans, fut complètement détruite après le siège de 1767, sa population massacrée ou déportée en esclavage. Dans le même temps, les armées sino-mandchoues lancèrent jusqu'à quatre expéditions contre la Birmanie, toutes repoussées par une armée birmane au sommet de son art de la guerre. Tandis que l'affrontement franco-anglais se soldait en Inde par l'effacement de la France et le début de la suprématie britannique, la cour d'Ava, bien que plongée dans la tourmente d'une tout autre ampleur qui emportait la péninsule indochinoise, restait capable à la fois de résister à la Chine, de tenir à distance les puissances européennes et à faire cesser leurs ingérences dans les affaires birmanes.

Mais tout change dès lors que la Grande-Bretagne, sphère après sphère, des Amériques aux Indes, finit par exercer son hégémonie après avoir définitivement éliminé ses rivaux français. Les autochtones, ne pouvant plus jouer sur des alliances nouées avec une puissance rivale, se retrouvèrent alors isolés dans une relation asymétrique, inégale, réduits à un tête-à-tête avec le seul impérialisme britannique.

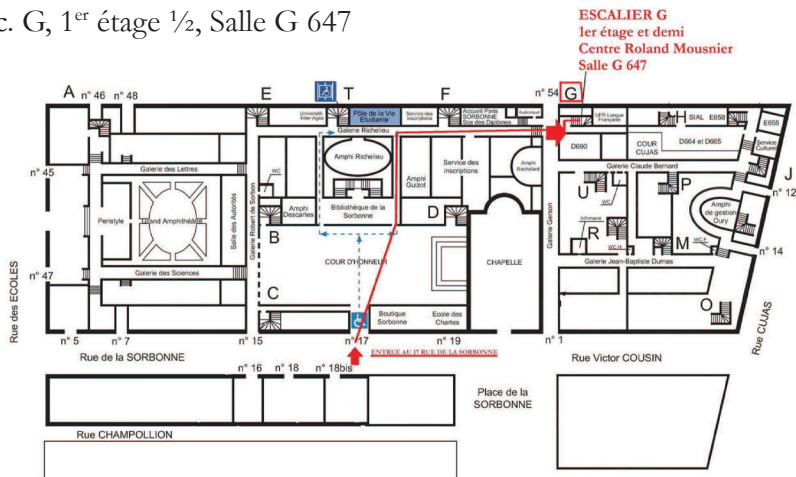


Informations pratiques

Accès

17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Esc. G, 1^{er} étage 1/2, Salle G 647



Contact et inscription

Lucien Bély • lucien.bely@paris-sorbonne.fr

Coordinateurs

Lucien Bély (Sorbonne Université)

Laura de Mello e Souza (Sorbonne Université)

Géraud Poumarède (Université Bordeaux Montaigne)

Éric Schnakenbourg (Université de Nantes)

Organisateurs

David Chaunu (Sorbonne Université)

Indravati Félicité (Université Paris Diderot)

Pauline Ferrier-Viaud (Sorbonne Université,

Université Évry Val-d'Essonne)

Mathieu Gellard (ESPE de Paris)

Bertrand Haan (Sorbonne Université)

Emmanuel Lemée (Sorbonne Université)

Sylvain Lloret (Sorbonne Université,
Université Caen Normandie)

Julien Wilmart (Sorbonne Université,
Université Saint-Louis de Bruxelles)



Couv. : Benjamin West, *Le Général Johnson surnant un officier français blessé du tombeau d'un Indien d'Amérique du Nord*, 1764-1768. (Derby Museum and Art Gallery) ; p. 9 : Jacques Vigoureux Duplessis, *Les ambassadeurs de Vienne accompagnés de leur interprète*, *Table-Atlas de Lionne*, vers 1721. (Institut de France, Abbaye Royale de Chaulis).